

**Arrêté n° 2026-1931 portant nomination des membres d'un jury
(année universitaire 2025-2026)**

Master 1ère année Droit privé (EDS-IED)

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

- Mme Patricia Vannier (présidente du jury)
- M. Yann-Arzel Durelle Marc
- Mme Chantal Donzel
- M. Nicolas Auclair
- M. Etienne Nedellec
- M. Pierre Bonin
- Mme Jenny Frinchaboy
- M. Marc JEANSON
- Mme Laurine Caret
- Mme Joan Anfossi-Divol
- M. Tarek El Ghadban
- M. Nathan Béridot

- M. Alexandre Dumont
- Mme Emma Bursztejn
- Mme Stephanie Amar-Flood
- Mme Eva Schick
- M. Alexandre Pierrot
- M. Sébastien Neuville

Fait à Paris, le 09/06/2026

Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.